

**Discours d'Hilaire Multon, directeur du Musée d'archéologie nationale-  
Domaine national de Saint-Germain-en-Laye  
Mairie de Sers (Charente) – 18 avril 2015**

Monsieur le sénateur [Michel Boutant, ancien Président du Conseil général de la Charente]

Madame la députée [Marie-Line Reynaud]

M. le représentant du Président du Conseil régional,

Monsieur le Maire, cher Roland Veaux,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les professeurs et conservateurs,

Chère Madame Bréton et tous les membres de votre famille,

Chère Sophie (Tymula),

Devais-je venir à Sers ce matin ? Je me suis posé la question étant donné les attentes qui sont les vôtres en matière d'archéologie charentaise. Mais le patrimoine des blocs sculptés du Roc de Sers est universel, il est composante des collections publiques et à cet égard appartient à toutes et tous. Ma présence traduit le lien indissoluble entre notre musée et les territoires qui ont abrité le patrimoine placé sous sa responsabilité : Musée national, il est d'autant plus appelé à être le Musée qui exprime la richesse et l'histoire de l'archéologie sur tous les territoires. Je suis, vous l'imaginez, particulièrement heureux d'être parmi vous ce matin et de représenter le Musée d'archéologie nationale-Domaine national de Saint-Germain-en-Laye – car nous avons désormais la responsabilité de 45 Ha de jardins et d'espaces verts en lisière de forêt – auprès de vous. Un lien très fort unit le MAN et le site de Roc de Sers, à travers vous Sophie et la recherche que vous avez conduite, alors que vous étiez chargée de mission au MAN, dans le cadre de votre doctorat sur l'art solutréen de Roc de Sers, en relation notamment avec mon éminent prédécesseur, Henri Delporte, mais aussi avec Jean Clottes et les équipes du Musée qui vous ont, je crois, toujours fait le meilleur accueil. Je pense bien sûr

à Chantal de Joly Dulos, la responsable de notre Photothèque au sein du Pôle de ressources documentaires, à Nadine Serres, sa collaboratrice, à Françoise Bérard, responsable de ce service jusqu'en mai 2014 que vous avez rencontrée. Je pense bien sûr à Catherine Schwab, conservatrice des collections paléolithique et mésolithique, à nos équipes du Laboratoire de restauration, qui ont permis les prises d'empreinte et la photogrammétrie assurant aujourd'hui au public charentais et bien au-delà de découvrir les blocs sculptés donnés à l'établissement qui était alors le Musée des Antiquités nationales par le docteur Léon Henri-Martin.

Car voilà l'autre lien profond qui unit notre établissement au site de Roc de Sers, à la Charente : le docteur Léon Henri-Martin, l'un de nos grands donateurs, l'un des plus éminents préhistoriens français qui succéda aux pionniers de la première heure, membre fondateur de la Société préhistorique française en 1904, dont il fut le Président d'honneur à partir de 1910. Je veux saluer et remercier les membres de sa famille présents ce matin parmi nous et leur dire combien nous sommes attentifs au legs de leur aïeul, dont l'une des salles abritant les collections en réserve du Musée porte le nom, ce dernier étant par ailleurs inscrit à l'entrée du Musée sur la plaque de membre figurant les grands donateurs aux côtés de Boucher de Perthes, de Jacques de Morgan, du baron de Baye, d'Edouard Piette. La famille Henri Martin est une famille où la science, l'appétit de savoir, la connaissance de l'Homme sont une seconde nature et ce sont aujourd'hui des lieux comme celui que nous inaugurons et des établissements comme celui que j'ai l'honneur de diriger qui en sont les bénéficiaires. Le Grand-père du docteur Henri Martin fut un historien universellement apprécié, il s'était intéressé avec vigueur aux monuments mégalithiques, c'est-à-dire à la documentation tangible, en matière de Préhistoire, à son époque. Il est également connu pour avoir accompagné la IIIe république naissante au cours du procès ordinaire de Jeanne d'Arc et avoir réalisé des ouvrages qui ont fait autorité pendant longtemps : le *Fliche et Martin* orne bien des bibliothèques, dont la mienne. Le père du docteur Léon Henri-Martin, docteur en médecine, s'était adonné avec plein succès à la Zoologie, en Afrique du Nord notamment, où il voyagea souvent avec Eugène Simon, qu'une alliance lia à votre famille. Vous êtes, mesdames et messieurs, les héritiers d'une grande famille de savants, d'hommes de sciences, en d'autres termes une famille qui porte en elle l'idéal de l'honnête homme au XVIIe siècle et l'idéal républicain de la méritocratie et du savoir comme condition de la liberté et de l'égalité entre les hommes. Plus que jamais ce

message demeure essentiel, cardinal : il conserve sa force, il nous donne en tant qu'institution patrimoniale une immense responsabilité. Sans connaissance du passé, de nos racines, de nos origines les plus lointaines dans leur complexité et leur diversité, il n'est d'avenir pour une société en quête de sens et de cohérence comme la nôtre. L'humanisme et les qualités de générosité du docteur Léon-Henri Martin sont des considérations plus que jamais actuelles.

Retracer dans ses détails, même par de simples énoncés, l'œuvre scientifique du Dr Henri-Martin serait chose trop longue pour pouvoir prendre place à cette heure et en ce lieu. Grand travailleur, véritable homme de science par la discipline de son esprit, le Dr Henri-Martin a été admiré — et peut-être envié — comme un découvreur heureux. Travailleur infatigable, fouilleur passionné, il a cherché beaucoup, il a cherché longtemps ; il a consacré à ces recherches toute son énergie, tout son savoir, tous ses moyens pécuniaires. Aussi pour expliquer le succès consécutif à tant d'efforts, point n'est besoin de parler de chance, il suffit de parler de science. Peu d'années après la précieuse trouvaille du squelette féminin fossile de La Quina, ne découvrait-il pas, aidé par les membres de sa famille, un autre fossile tout aussi précieux, unique en son genre ; le squelette d'un enfant néanderthalien qui permet de saisir les traits caractéristiques fixés dès l'enfance dans ce faciès primitif montrant par là qu'il s'agissait d'une morphologie vraiment spécifique.

Quelques années s'écoulaient encore et voici à nouveau le Dr Henri-Martin fit une découverte sensationnelle : le plus étonnant ensemble de sculpture de ce que l'on désigne comme la culture du solutréen — qui tire son nom du site de Solutré (Saône-et-Loire), cher au président François Mitterrand, autre point de liaison avec la Charente —, autrement dit la plus ancienne frise sculptée présente sur le territoire national. Sur de gros blocs calcaires ayant appartenu à une frise sculptée pariétale d'une dizaine de mètres de long, apparaissent des animaux taillés dans la pierre : bisons, bovidés, ovibos, chevaux, bouquetins affrontés figures d'animaux puissantes et pleines de vitalité, témoignant d'un savoir-faire et d'un art consommé du volume. Les originaux, pesant chacun plusieurs centaines de kilogrammes, sont conservés au Musée d'Archéologie nationale. Si l'art mobilier solutréen n'est pas très dense — nous laissons cela aux Magdaléniens chers à Geneviève Pinçon, la

directrice du Centre national de la Préhistoire présente parmi nous - dans le domaine de l'industrie osseuse, les solutréens inventent l'aiguille à chas et le propulseur.

Réalisées par le Dr Léon Henri-Martin entre 1909 à 1929, les fouilles ont également livré plusieurs habitats sous abris et des milliers d'outils de silex, spécifiques du Solutréen supérieur (pointes à cran et feuilles de laurier), ainsi que des plaquettes de calcaire portant des gravures animales.

Je voudrais citer Raymond Lantier, conservateur au MAN en 1936, à la mort du docteur Léon-Henri Martin, qui en devint par la suite le directeur : « En un temps où l'activité, même scientifique, devient de moins en moins désintéressée, le Dr Henri- Martin n'a jamais rien voulu garder par devers lui des trésors archéologiques qu'il avait découverts. La salle qui porte son nom au Musée des Antiquités Nationales restera le témoin de son inlassable générosité. Le Muséum National d'Histoire Naturelle, et d'autres établissements encore, bénéficièrent de ses libéralités. Donner lui semblait chose toute naturelle. « N'était-ce pas — écrit-il dans son livre *La Frise sculptée et l'Atelier solutréen du Roc* — notre Musée des « Antiquités Nationales qui devait protéger ces superbes sculptures ? » J'étais en tout cas heureux de les lui offrir et de les savoir à l'abri »

Le Musée d'archéologie nationale a déjà changé, il va continuer à changer sous mon impulsion, fidèle à sa tradition savante mais soucieux d'inscrire son action dans l'horizon d'attente des jeunes générations – nous recevons plus de 25 000 scolaires chaque année, soit plus de 1000 groupes – aux exigences d'un monde où la place du numérique, y compris dans la recherche scientifique, est devenue déterminante dans la connaissance de l'objet archéologique et dans la transmission des savoirs. Je me réjouis d'annoncer que la collection de référence du Ministère de la Culture et de la Communication, la collection « grands sites archéologiques », sera désormais éditée - en lien avec la Sous-direction de l'archéologie - par notre établissement. Et je veux saluer Geneviève Pinçon, directrice du Centre national de la Préhistoire et Elena Man-Estier, présentes parmi nous.

Vous le voyez, chère madame Bréton, chers descendants, l'abri recherché par votre aïeul n'est pas un conservatoire replié sur lui-même, figé dans les certitudes acquises. Il entend, à mon initiative et en cohérence avec

l'action conduite par les équipes scientifique du Musée – votre dernière visite au Musée vous l'a montrée - tisser des liens renforcés avec la communauté des chercheurs et des archéologues, avec le grand public – nous avons atteint un record de fréquentation en 2014 avec plus de 112 000 visiteurs, ce qui ne s'était jamais vu depuis 20 ans. Des liens renforcés avec les territoires, avec leurs élus, avec leurs sociétés savantes, avec les défenseurs les plus ardents du patrimoine archéologique, ce patrimoine qui est notre bien commun, ce patrimoine qui appartient à la collectivité nationale, qui est notre Bien à toutes et tous.

Une collection publique, un musée national se détermine par les missions de conservation, d'étude et de valorisation des collections qui sont placées sous sa responsabilité - c'est la loi Musées de 2002 - mais il doit s'entendre à mes yeux, comme aux yeux de la directrice chargée des musées de France, comme un point d'ancrage, une référence, un centre de ressources pour les acteurs des territoires qui entendent valoriser notre patrimoine archéologique et faire connaître notre passé le plus lointain. Cela passe par des accords de partenariats privilégiés avec certains musées, certains sites d'interprétation – et le Roc de Sers participe assurément de ceux-là - cela peut passer par des dépôts négociés et concertés en fonction du projet scientifique et des axes de travail de nos partenaires Musées de France en région. Cette exigence de circulation des collections est d'autant plus importante si l'on mesure que nous conservons depuis plus de 150 ans, avec le concours de générations de conservateurs, d'archéologues et de donateurs généreux – à l'image de la famille Henri-Martin du docteur à Germaine Henri-Martin qui a fait don des collections du Laboratoire du Peyrat en 1976 - plusieurs centaines de milliers d'objets, de séries, de gisements qui constituent des références internationales.

Je vous remercie.